

BILAN FINANCIER LPA 23 24 17/09/2024

Mesdames, Messieurs, Bonsoir à toutes et tous.

Je remercie pour leur aide financière ou matérielle nos partenaires institutionnels déjà cités, les membres de l'Office de tourisme, de la bibliothèque, des librairies La Promesse de l'Aube et La Mandragore, la Caisse d'Epargne et un certain nombre de commerçants et d'entreprises notamment l'Eclat du Morvan qui, depuis des années, nous aide discrètement mais efficacement ; grâce à eux, à l'implication des bénévoles, des adhérents de LPA, nous avons pu organiser et réaliser la 27^{ème} Fête du Livre d'Autun.

Mention particulière pour Jean-Pierre PERRIN ; son énergie, sa disponibilité et son efficacité nous ont été d'une grande aide.

Un grand merci également à Madame Colette PORTE qui a bien voulu superviser les comptes et me donner des conseils.

BILAN

Comme d'habitude, j'ai préparé différents tableaux que vous pouvez consulter et pour lesquels j'attends vos remarques et questions diverses ainsi que les documents CERFA destinés aux organismes qui nous donnent des subventions.

Comme l'année dernière, le bilan 23 24 est négatif ...

La manifestation 27^{ème} Fête du Livre a engendré un déficit de 4652.81 euros.

L'exercice 2023 2024 de LPA montre un solde négatif de 5676.38 €. Au 31/08/2024 la somme totale sur le compte et le livret est de 10490.64

Les recettes 23/24 proviennent du versement de la subvention du conseil départemental (3000€), de celle de la DRAC (4000€), de la CCGAM (3500 €) ; s'y ajoutent 4000€ versés par le Conseil Régional , le bénéfice dégagé par la vente de livres et les diverses activités au moment de la FDL(tombola, bar restauration)de 7434.64 € ainsi que vos cotisations toujours maintenues pour le moment à 12 € .

Ces cotisations servent à justifier votre appartenance à LPA auprès des assurances et payer – au moins en partie- le loyer mensuel pour notre salle à l'EVA.

Les dépenses correspondent aux frais de fonctionnement durant toute l'année (location, assurances, internet, banque etc) et,essentiellement,aux frais d'organisation de la FDL (logistique, restauration ,transport + 5%, rémunération des auteurs qui vont rencontrer les enfants dans les écoles, communication etc).

CONCLUSION

Le déficit important observé depuis 2 ans nous montre qu'il n'est plus possible de continuer ainsi. La FDL doit se modifier :

Inviter moins d'auteurs, revoir les conditions d'hébergement et de restauration, inventer un moyen d'auto-financement ; toutes les idées sont les bienvenues.

Augmenter la cotisation (14 15 € ?) peut nous aider à payer les loyers.

Il ne faut sans doute pas se décourager ; j'espère vivement que de nouvelles idées vont être apportées par des personnes voulant faire perdurer cette belle association et sa fête.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement ou éclaircissement.

Merci de votre attention

C. CHAVAT